



AGIR ENSEMBLE

ACTIONS CFDT GROUPE CASA // 24 juin 2022

EDITO

LA CFDT DEMANDE DES MESURES DÈS CET ÉTÉ

Chers collègues,

Fin 2021, au niveau du groupe, la négociation salariale a été un rendez-vous manqué, avec une direction sourde à nos demandes d'augmentations générales, pourtant jugées « légitimes ».

Aujourd'hui, après plusieurs mobilisations au sein du groupe, la question des salaires est d'actualité :

- Périmètre groupe CASA : sujet à l'ordre du jour du COMEX du 27 juin 2022,
- Périmètre Caisses régionales : réunion de négociation nationale le 28 juin.

Nos dirigeants se sont engagés, fin 2022, lors de la dernière NAO, à verser 1,3% d'augmentation collective en janvier 2023.

La CFDT demande que cette mesure soit :

- généralisée à tous les salariés,
- versée en juillet 2022,
- complétée ensuite par une NAO 2023 ambitieuse à l'automne prochain.

Dégradation du pouvoir d'achat : salaires en état d'urgence !



LA CFDT REVENDIQUE DU CONCRET DÈS CET ÉTÉ :

- 1,3% d'augmentation générale versée en juillet 2022
- La négociation de mesures complémentaires à l'automne
- Une clause de revoyure en janvier 2023

AGIR SANS ATTENDRE POUR LES SALAIRES : DES MESURES DÉJÀ ACTÉES POUR LE DOMAINE BANCAIRE

En mai 2022, l'inflation s'est élevée à 8,1% sur un an au sein des pays de la zone euro.

En France, l'inflation est de 5,2% en mai 2022 sur un an, soit le plus haut niveau depuis 1985.

Du côté du **Crédit Mutuel « Est »**, la réunion de négociation du 17 juin dernier a permis de négocier une **augmentation générale de 2,2% au 1^{er} juillet** (augmentation plancher de 750€) après l'augmentation de 1% versée au 1^{er} janvier (avec un plancher de 400€).

Du côté du **Crédit Mutuel « Ouest »**, **augmentation générale au 1^{er} juillet sera de 2,5%**, avec validation d'une **prime de 2000€** qui sera versée en fin d'année.

Les Caisses régionales négocieront le 28 juin à la FNCA un socle national et des **mesures salariales dès juillet rétroactives au 1^{er} janvier 2022**, puis une négociation complémentaire en novembre.

L'intersyndicale de la **Caisse régionale de Normandie Seine** a signé un protocole de sortie de crise avec une augmentation générale de **500€ par collaborateur**, dont 150€ effectifs dès juillet et le complément à l'automne 2022.

CFDT AMUNDI

CFDT ASSURANCES

CFDT CONSUMER FINANCE

CFDT CACEIS

CFDT CACIB

CFDT CAL&F

CFDT CASA

CFDT LCL

CFDT CA IMMOBILIER

CFDT CAPS

CFDT CAGIP

CFDT CASIM

CFDT PACIFICA

CFDT NEXECUR

CFDT UNI MEDIAS